



## **Formulaire d'inscription au registre des fournisseurs de granulés de bois en vrac**

tenu en vertu de l'article 3 de la loi modifiée du 23 décembre 2022 instituant une contribution étatique visant à limiter la hausse des prix des granulés de bois pour le chauffage primaire des ménages privés.

Afin de pouvoir bénéficier de la compensation financière dans le cadre de la loi modifiée précitée du 23 décembre 2022, le présent formulaire d'inscription est à adresser au Ministère de l'Économie.

**Les cellules bleues sont à remplir obligatoirement.** Tout formulaire non dûment rempli et non accompagné des pièces légalement requises ne donne pas droit à l'admission au registre et par conséquent à l'octroi des tranches d'avances.

Le formulaire doit être signé par un représentant légal de la société demanderesse ou par toute autre personne dûment habilitée.

<b>Données du fournisseur</b>	
<b>Nom de l'entreprise :</b>	
<b>Adresse de l'entreprise :</b>	<b>Numéro :</b>
	<b>Rue :</b>
	<b>Code postal :</b>
	<b>Localité :</b>
	<b>Pays :</b>
<b>Personne de contact :</b>	<b>Nom :</b>
	<b>Prénom :</b>
	<b>Téléphone :</b>
	<b>E-Mail :</b>
<b>Déclarant :</b>	<b>Nom :</b>
	<b>Prénom :</b>
	<b>Téléphone :</b>
	<b>Mail :</b>
<b>Numéro TVA :</b>	



Numéro RCS :	
Identifiant bancaire (IBAN) :	

Ventes aux ménages privés au territoire du Grand-Duché de Luxembourg (tonnage total) [t]	
Janvier 2023	
Février 2023	
Mars 2023	
Avril 2023	
Mai 2023	
Juin 2023	

**Veillez joindre au présent formulaire la pièce suivante :**

- un relevé d'identité bancaire

### **Informations en relation avec le règlement général sur la protection des données :**

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par les autorités publiques concernées afin de mener à bien votre demande d'inscription au registre et de versement des tranches respectives.

Ces informations sont conservées pour la durée nécessaire par l'autorité publique concernée à la réalisation de la finalité du traitement qu'elle est appelée à exécuter.

Les destinataires de vos données sont le Ministère de l'Économie qui en communique les informations nécessaires au paiement des avances au Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et qui les transfère, le cas échéant, à l'Administration de l'Environnement. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'effacement des informations vous concernant. Vous disposez également du droit de retirer à tout moment votre consentement au traitement et à la conservation des données recueillies.

En outre et excepté le cas où le traitement de vos données présente un caractère obligatoire, vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous y opposer.

Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication de vos informations, veuillez-vous adresser à l'autorité publique concernée suivant les coordonnées indiquées dans le formulaire. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 15, boulevard du Jazz L-4370 Belvaux.

En soumettant votre demande d'inscription, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre de votre demande.



Le présent formulaire est à remplir, signer et à envoyer soit par voie électronique à l'adresse [p-subvention@energie.etat.lu](mailto:p-subvention@energie.etat.lu) soit par courrier à l'adresse suivante :

**Ministère de l'Économie**  
Direction générale Énergie  
4, place de l'Europe  
L-1499 Luxembourg

La signature ci-après certifie la conformité des données fournies.

---

Lieu et date

---

Signature